



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

livres

Question écrite n° 60762

Texte de la question

M. François Vannson appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la crise de l'industrie du livre. Les maisons d'édition connaissent sporadiquement des difficultés liées à la diminution des ventes. Avant l'écoulement d'un certain délai, les oeuvres cinématographiques ne peuvent être proposées ni à l'achat et à la location en version vidéo ou DVD, ni à la diffusion à la télévision. Or, une telle disposition n'est pas prévue pour l'acquisition des livres par les bibliothèques qui peuvent se les procurer dès leur parution et les proposer au prêt, diminuant d'autant le nombre d'acheteurs potentiels. Il lui demande donc si elle entend prendre en matière de diffusion de livres les mêmes dispositions qu'en matière de diffusion des oeuvres cinématographiques.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60762

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2001, page 2663